L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR KULIJETT, MAGNE & CIE.
No. 81, RUE CHARTRES.

ORDINAIRE QUOTIDIENNE.....$10
DO. DANS PAYS PAR SEMAINE, $10 (*payable d'avance.*)

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 29 MARS 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

DU COTON.

**En première ligne de nos articles de production il faut placer le coton. Plus que tout autre il alimente nos communications intérieures, notre commerce extérieur, notre marine et nos grands entrepots; et plus que tout autre il fait prospérer notre agriculture, puisqu'il forme la principale production des Etats de la Virginie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, des Florides, de la Géorgie, de la Louisiane, du Mississipi, de l'Alabama, du Tennessee et de l'Arkansas. Mais quelle que soit son importance actuelle, ne n'est rien en comparaison de celle que l'avenir lui réserve. Il ne sera donc pas hors de propos de tracer rapidement les progrès et la situation actuelle du commerce du coton d'après les données d'un excellent ouvrage périodique, le *Merchants Magazine.*

Quoique pour ainsi dire récemment introduit dans la culture, le coton est connu depuis long-temps. Un écrivain anglais (Barlow) assure que le lainage a été employé en Egypte en même temps que le fil. Il est bien en croire Hérodote le coton était déjà connu du son temps: Il dit, en parlant des Indiens, "ils possèdent aussi une plante qui produit, au lieu de fruits, une laine plus fine et de meilleure qualité que celle des moutons, laine dont ils font leurs vêtemens." D'autres passages également concluants prouvent que le coton était employé comme article de toilette chez les anciens Grecs. Du temps de Pline, le coton était connu comme une production de la Haute Egypte et de l'île de Tyr ou dans le Golfe Persique. Dans la description du cotonnier, cet écrivain dit "qu'il porte un fruit de la forme d'une gourde et de la grosseur d'un coing qui, venant à s'ouvrir lors de sa maturité, montre une boule de laine blanche dont on fait des vêtemens de "une finesse et d'une beauté que l'on ne peut surpasser."

Cependant la première mention qui en est faite comme d'un article de commerce vient d'un Arian, Grec Egyptien, qui vivait au commencement de l'ère chrétienne et qui avait navigué le long des côtes de la Mer Rouge et jusqu'aux dernières limites des Indes. Cet Arian, qui a laissé une relation de ses voyages, dit en parlant du commerce de quelques villes indiennes avec les Arabes et les Grecs, "que les marchands "Arabes portaient les cotons indiens à Adoli, port de "la mer Rouge; que même les ports situés au dessus "de la Mer Rouge faisaient un commerce considérable avec les marchés avoisinant la côte Nord-Ouest "de l'Inde, et en tiraient entre autres choses des mar"chandises de coton de divers genres; et que l'intérieur et les provinces éloignées de l'Inde étaient re"pandues pour leurs manufactures d'étoffes de coton."

Il parle encore avec éloges "des mousselines de Ben"gale qui se fabriquaient sur les bords du Gange." Il paraît ainsi que la production aussi bien que la fabrication du coton se répandit ainsi en Perse et en Egypte d'où les marchandises de coton pénétrèrent en Arabie. Favorisées par les conquêtes mahométanes les fabriques de coton se répandirent au moyen age dans toute l'Asie Occidentale.

Il paraît que le cotonnier ou arbre à coton a été très anciennement connu en Chine. Bien avant le treizième siècle, il était cultivé avec soin, mais seulement dans les jardins comme une rareté et non point comme une production utile. Ce ne fut qu'après la conquête des Tartares que la culture commença à s'en répandre. Depuis long-temps les tissus chinois ont acquis une grande vogue, surtout les nankins.

On ne peut guère douter que cette plante ne soit indigène sur le sol de l'Amérique. Lorsque le pays fut découvert par les Espagnols, le coton venait très bien dans le Sud et formait même le principal article de toilette des Mexicains; car ils ne produisaient ni lainer, ni chanvre, ni soie.

"Avec le coton, dit l'abbé Clavigero, les Mexicains "fabriquent des tissus aussi délicats et aussi fins que "ceux de Hollande et, avec raison, plus estimés en "Europe." Les soient dans leurs tissus, en se servant de fils de couleurs diverses, des animaux, des "fleurs, des arbres; avec des plumes et du coton ils "font des tapis, des rideaux, des robes et autres objets "de toilette d'une rare beauté. Avec du coton et du "ti du poil de lapin et de lièvres ils font une espèce de "drap très léger et très chaud pour l'hiver à l'usage "des riches." Colomb trouva des cotonniers en plein rapport en débarquant à St. Domingue et dans l'Amérique du Sud; et les Brésiliens avaient coutume de faire leurs lits avec de coton. Il paraît donc à peu près incontestable que le coton est une plante indigène de notre sol américain aussi bien que du sol indien.

Mais c'est la fabrication et le commerce qui ont donné de la valeur à ce produit. Nous voyons que le coton et les manufactures de coton ont été introduites par les Maures, au dixième siècle, en Espagne, particulièrement dans les provinces de la Catalogne et de l'Andalousie où les Arabes parvinrent bientôt à faire du papier de coton. L'introduction des fabriques de coton n'eut lieu en Italie qu'au quatorzième siècle, et l'état d'imperfection des machines à cette époque ne permit pas de faire faire de grands progrès à la fabrication. Il était réservé à l'Angleterre de s'occuper la dernière de cette importante fabrication du coton et d'y devancer ensuite toutes les autres nations.

On ne sait pas précisément à quelle époque eurent lieu les premières importations de coton en Angleterre; mais ce n'est qu'au commencement du 16e. siècle que l'on commença, sérieusement, à s'occuper de fabriques de coton; et en 1641, il y avait déjà une fabrique bien montée à Manchester.

On sait quels progrès ont faits depuis les fabriques anglaises: grâce aux perfectionnemens introduits dans la mécanique, grâce à la vapeur, grâce en un mot à l'application des découvertes scientifiques aux arts et métiers.

Il est assez extraordinaire que l'on ait découvert et tiré l'aptitude de notre sol à produire le coton. Le Dr. Hervatt, dans un mémoire sur la Caroline du Sud publié en 1719 dit seulement que "le climat et le sol "de la province étaient favorables à la culture du co"ton." Mais cette opinion ne fut considérée que comme une conjecture vague et ne produisit aucun résultat. Plus tard, en janvier 1775, le premier Congrès provincial recommanda aux habitans "la culture du coton"; mais cette nouvelle recommandation n'obtint pas plus de résultat.

L'Etat de Georgie fut le premier à s'occuper de la culture du coton. D'abord ce ne fut que comme expérience, dans des jardins et pour la consommation; mais lorsqu'on s'aperçut que le sol était particulièrement favorable pour ce genre de culture, la production prit de l'extension; et la Caroline du Sud ne tarda pas à suivre l'exemple de la Georgie. Cependant il ne paraît pas qu'on ait rien exporté antérieurement à l'année 1784, puisqu'un bâtiment étant arrivé cette année à Liverpool, avec huit balles de coton américain, la douane crut devoir les saisir "parce qu'on "ne pensait pas que ces huit balles pussent avoir été "produites aux Etats-Unis."

Ainsi on ne croyait pas alors en Angleterre que l'Amérique dut produire du coton et l'Amérique même n'en était point convaincue. A peu près à cette époque Cox, homme d'intelligence et d'activité résidant dans le Maryland, frappé de l'idée que le coton qui était cultivé dans les jardins comme objet de curiosité pouvait être utilement cultivé en grand, d'après les progrès des manufactures de coton en Angleterre, chercha à faire partager ses convictions et son opinion fut approuvée par la convention tenue à Annapolis de 1786. M. Madison, qui en faisait partie, adopta aussi la même opinion après un examen approfondi, c'est de cette époque que date la culture du coton en Amérique.

INNONDATION.

On lit dans le *Savannah Republican*:

"Par le steamer *Lamar* arrivé hier soir d'Augusta nous apprenons que dans la partie haute de la rivière Savannah tout est sous l'eau. Beaucoup de bateaux et de petites bâtisses étaient en dérive. Un bateau, le *Cadmus*, a été coulé afin de l'empêcher d'empêcher le pont d'en bas. Le Rail-Road de Charleston à Hamburg était impassable et en grande partie sous l'eau. L'eau cependant était tombée de quatre pieds au départ du Lamar.

"Nous apprenons encore d'un passager, le général Ward de New-York, les détails suivans: le général Ward quitta Columbus le 9 avec plusieurs autres passagers pour Madison. L'orage commença à l'entrée de la nuit et la pluie continua pendant toute la nuit à tomber par torrents. La voiture arriva sur les bords de l'Oconée le lendemain matin à 10 heures. Les passagers et le conducteur de la voiture quelques hommes extra et grâce à leurs efforts et à l'assistance des passagers en parvint à traverser le torrent non sans beaucoup de dangers. La malle de l'Est avec quatre passagers, parmi lesquels M. Holt, membre du Congrès, fut entraînée sur les chutes. M. Holt et un autre passager se sauvèrent à la nage et parvinrent à gagner une île où ils furent obligés de passer la nuit sur des arbres pour ne pas être emportés par les eaux qui montaient à chaque instant d'une manière effrayante. Le bateau fut chaviré, un des bateliers tué et la malle emportée par le torrent avec tout le bagage. Le reste des passagers et de l'équipage parvint à gagner le rivage.

"Il paraît que de Oconeigee à Madison tous les ponts et beaucoup de moulins sont emportés. De Madison à Augusta, le Rail Road de Georgie a été considérablement détérioré. *Les rails* sont couverts sur une étendue depuis de douze milles et une locomotive a été perdue.

"On était occupé, au départ du passager du pont nouveau ces détails, à nettoyer la route et l'on pensait qu'elle serait visible, après un jour ou deux. De Augusta à vingt milles d'Augusta, la route n'a pas souffert; mais de ce dernier point la route est dégradée au point d'être impassable. Il faudra quelques jours de travail avant que les malles puissent circuler.

"A Augusta, le dommage n'était pas grand; mais à Hamburg l'eau avait couvert les planchers du premier étage et dans tous ces parages il y a eu beaucoup de dommages occasionnés par l'innondation.

Mlle. Fanny Elsler danses en scène la Cachucha, avec le magnifique costume qui lui a été donné à la Havane par don Jorge Urtetagui.

MLLE. CALVÉ ET MME. BAMBERGER.

Nous avons entendu quelques personnes reprocher à notre collaborateur J. L. d'accoupler trop souvent les noms de Mlle Calvé et de Mme Bamberger; mais c'est donc sa faute si toutes deux paraissent l'une à côté de l'autre dans les opéras dont il a eu à s'occuper? D'autres vont plus loin et l'accusent fort amèrement d'avoir osé mettre les deux cantatrices sur la même ligne. Ceci en vérité paraît grave, si c'était mérité; mais jamais rien ne fut moins fondé, et nous croyons que ceux qui accusent ainsi J. L., ne lui ont pas fait l'honneur de le comprendre. Son opinion cependant se dégage bien clairement dans tout ce qu'il a écrit à propos du Théâtre d'Orleans: à ses yeux Mlle Calvé est *un talent comp el, un talent rêv de lui-même, un ta ent fait;* Mme Bamberger *est un talent incomplet, encore, un talent en germe, un talent à faire.*

Il applaudit—et en ceci il croit être d'accord avec les intentions d'une bonne partie du public—il applaudit Mlle Calvé pour lui *rendre justice;* il applaudit Mme Bamberger pour l'*encourager.* Jamais il n'a été plus loin. Nous ne pensons pas qu'on veuille lui refuser la liberté de traiter avec quelque bienveillance une cantatrice qui a de l'avenir et qui a déjà singulièrement gagné, de l'aveu même de ceux qui ne l'aiment pas. Il ne fait ici, encore une fois, que se conformer au sentiment d'une notable portion du public.

Pour constater bien formellement la distinction établie tout à l'heure, il suffit de mettre en regard quelques unes des appréciations de J. L. à propos des opéras où notre Prima Donna et notre seconde chanteuse figurent ensemble. Il dit sans cesse à l'une: "Bravo! vous êtes bien près de la perfection!" à l'autre: "Travaillez, travaillez beaucoup! vous avez fort à faire; mais du courage!"

Le Pré aux Clercs, 18 Décembre 1840.

MLLE CALVÉ qu'il faut, Mme. BAMBERGER de presque toujours citer au sou côté a fait de notables premières leçons, a été considérablement plus loin que nous ne l'habitude une chanteuse de vingt ans. Nous n'ai-le rôle de Marguerite soit Numerons pas que sa voix loin d'être favorable à sa nature, qu'elle voit qui tend à devenir un art de plaire avant-hier tous suprême aigu. Notre se-tes qualités qu'on se conde chanteuse ne trempleit à lui reconnaître, ble plus autant qu'autrement mais nous dirons sans fois, sans chant s'affermit, crainte d'être démenti, que, et si elle continue à marcher prima donna est en chef avec courage dans la train de perfectionner ces- voie où elle paraît être entaines parties de son chant trée, nous nous sommes cru qu'elle finira par qui pouvaient laisser à dé- emporter les suffrages du sirer: elle sait maintenant public. Nous attendons tenir une note; elle nous avec impatience Mme. la prouvé et bientôt sans Bamberger dans un opéra doute elle exportera vaut- où elle soit mieux partagé. Bien des gens alors lamment la cadence qu'il- se convaincront que nos le aborde encore avec timi- *espérances sur l'avenir de* dité. cette cantatrice ne sont pas tout-à-fait chimériques.

Aviso de Toulouse, 8 janvier 1841.

Félicitons Mme. Bamberger des progrès qu'elle a fait: elle est bien, bien loin encore d'être au point où nous voudrions la voir. Sa voix n'est encore ni bien posée, ni suffisamment travaillée; la méthode n'en règle pas encore assez bien les élans; mais les régistres élevés sont d'une belle qualité, se compilent et se perfectionnent; mais Mme. Bamberger chante déjà mieux que l'on ne le croit, et si nous en jugeons par l'accueil qu'elle a reçu, le public s'en est aperçu. Tant mieux pour elle et tant mieux pour lui; car il ne faut à notre second chanteur que des encouragemens pour qu'elle grandisse rapidement.

Le Cheval de Bronze, 9 fév. 1841.

Mlle Calvé a chanté avec tout plein de flamme et de légèreté le grand morceau si bien écrit pour sa voix et pour son talent.

Zéphée, 19 mars.

Mme. *Bamberger* s'est surpassée... Ce concert et flatteur doit être un motif puissant pour Mme. Bamberger de redoubler d'efforts afin de réformer les imperfections qui déparent encore son chant. Elle a déjà fait beaucoup et le public vient de le lui en tenir compte, mais elle a beaucoup à faire encore; elle le doit pas l'oublier.

Mlle. *Calvé* est très-gracieuse dans *Zanetta*; elle fredonne, gazouille et roucoule à merveille toutes les délicieuses broderies musicales dont son rôle est parsemé; elle dit fort bien les couplets du second acte; enfin, elle est toujours Rosignol, comme Mme. Bamberger est toujours celui de l'opéra comique par de la l'Oéan.

Mme. *Bamberger* a montré dans *Nisida* les progrès remarquables qu'elle a fait cette année: sa voix brille dans presque tous les morceaux; mais malheureusement quelques uns d'entre eux ne sont pas toujours écrits favorablement pour elle. Il faut que Mme. Bamberger travaille ce rôle avec soin.

THEATRE D'ORLEANS.

L'AMBASSADRICE.

La grande crise qui semblait menacer le Théâtre d'Orléans de ses terribles révolutions, a eu hier soir, grâces à Dieu! une solution assez heureuse. Dès six heures et demie, une foule immense se pressait aux loges, aux galeries, au parterre, et attendait avec une sorte d'anxiété le commencement de cette représentation à laquelle chacun appertait un intérêt, une préférence, une passion.

Enfin l'orchestre joua l'ouverture de l'*Ambassadrice* et le rideau se leva: Mlle. Calvé parut donnant la main à M. Bernard, le régisseur du théâtre: à son entrée elle fut saluée par des applaudissemens accompagnés des sifflets les plus vigoureux que nous ayons jamais entendus ici. Elle attendit patiemment que l'orage se fut calmé, faisant signe de tenir à autre qu'elle voulait parler.

Lorsqu'après quelques minutes il lui fut possible de se faire entendre, elle dit d'une voix assez ferme, mais où l'on sentait une émotion concentrée: "Mesdames et Messieurs, je me présente devant vous pour vous assurer que jamais il n'est entré dans ma pensée de me jouer au public." Les applaudissemens l'ont trois saluts d'usage, prononça quelques paroles qui se perdirent au milieu du tumulte, puis il se retire dans la coulisse.

Au bout de quelque temps, le tumulte allant toujours croissant, il recommença la même manœuvre avec aussi peu de politesse et partant avec aussi peu de succès. Une troisième fois on le vit paraître et il ne remonta de force sur la scène Blanc. Bamberger qui avait déjà quitté son costume et qui, pâle, tremblante, effrayée, malheureuse, semblait demander grâce pour l'inexplicable apparition à laquelle la condamnait la brutale sévérité du régisseur! Comment M. Bernard qui a vieilli sur les planches, n'a-t-il pas compris qu'il manquait à la fois en cette circonstance, à la politesse due au public, qui égards qui mérite une femme!

J. L.

VARIÉTÉS.

LES CHARLATANS AU DIX-HUITIEME SIECLE.

LAW.—(*Suite.*)

Cependant la Lule devenait de plus en plus considérable dans la rue Quincampoix. Les bruits plus contradictoires circulaient. Les uns prétendaient que le système était ruiné, d'autres qu'il allait prendre un nouvel essort. Les physionomies étaient triste ou gaies suivant qu'on appartenait aux *conservateurs* ou aux *réalisteurs*. Les trois gentilhommes étaient comme bloqués dans le coin où ils attendaient Mathias. Brichanteau était en jour là de mélancolique humeur que de coutume. Il connaissait la rue Quincampoix comme le meilleur courrier, et il racontait à ses amis la vie des principaux acteurs de cet étrange théâtre. Le marquis commença par arrêter un homme richement vêtu, mais à la figure sujgaire, qui passait à son côté sans l'apercevoir—On voit trouve donc enfin, non cher Dubrigneau! Comment se porte madame?

—Parfaitement, monsieur le marquis, vous me faites honneur.

—Et votre vaisselle?

—J'en ai acheté de bien plus belle depuis que vous n'êtes vêtu.

—Pas possible! Il faudra que j'aille voir cela.

—Quand vous voudrez, monsieur le marquis; vous serez toujours bien reçu chez nous.

—Vous avez, dit-on, gagné cet homme, reprit le marquis quand Dubrigneau fut parti; c'est un riche bourgeois de la rue Saint-Jacques. Il a gagné trente millions au commerce de la compagnie. Sa manie, qui est celle de tous les parvenus, consiste à recevoir chez lui des gens de qualité. Il y vaie quelquefois pour tirer des ménétrier de sa femme, qui n'est pas trop mal pour une ex-fruitière. Mais Dubrigneau ne comprend guère qu'un hôtel n'allait pas sans vaisselle plate. Le vieux qui met tout en campagne pour s'en procurer. Mais comme les *réalisteurs* ont depuis longtemps fait main basse sur toutes les matières d'or et d'argent, l'infortuné n'a pu réussir à attraper le moindre petit service. Ne voulant avoir de la vaisselle plate, Dubrigneau voulut au moins posséder quelque chose qui en approchât. Il acheta des ornemens d'église et des chaises de toilette; il fit dresser le tout dans la salle à manger, et invita ses amis à un dîner splendide afin qu'ils pussent juger de la magnificence de ses achats.

L'hôte de Dubrigneau y était assez lucide par elle-même; sa femme la rendit plus satisfaisante encore. Elle se servit des emplettes de son mari dans le grand dîner qui a eu lieu dernièrement. De sorte que les convives ont bu dans des saints-ciboires et mangé dans des plats à barbe. Le sel était contenu dans l'eau d'une brosse à dents, et j'ai pris de la moutarde dans un encensoir. Ce n'est nous à pas compléter ce compliment en plaintes sur le bon goût et les formes vraiment rares des pièces de son service. Le coupin n'a pas manqué de prendre ses louanges au sérieux et le soir même Dubrigneau a fait cadeau à sa femme d'une magnifique parure de diamans pour la récompenser du sacrifiée heureux qu'elle avait consenti.

—Ceci n'est que le côté plaisant de la rue Quincampoix, poursuivit Brichanteau, il y a mille traits de ce genre que je pourrais vous citer; mais vous n'êtes pas en veine de gaîté, non cher Horn, je passe tout de suite au sérieux. Nous n'avons pas bien loin à aller pour rencontrer quelque crime conditionné. Tenez, voici justement un particulier qui s'avance en habit nacarat. Messieurs, saluez Dalesme, un des plus illustres Mississipiens. Ce garçon a l'imagination ardente, comme tous les gens du midi. Il avait un père conseiller au parlement de Bordeaux. Dès ce que son père s'enfermait deux ou trois heures par jour dans un cabinet où il y avait un coffre-fort, Dalesme conclut que le vieillard était un affreux avare qui passait sa vie à contempler des sommes inutiles. Le malheureux, désireux de se livrer à la même contemplation, essaya ainsi son père afin de voir ce qu'il y avait au fond du coffre-fort. Savez-vous ce qu'il y trouva? Un traité inachevé sur le *Droit coutumier*. Depuis vingt ans Dalesme travaillait à cet ouvrage de ce travail, qui, à ce qu'on apprit d'après la lecture de quelques pages, était de la marotte de toute sa vie. Dalesme s'enfuit en Espagne; on vous deux ou trois malheureux qui pénètrent pour ses complices, et au bout d'une dizaine d'années il vint se fixer à Paris.

Il y a gagné soixante millions. L'autre jour il a fait enlever la vaisselle en vermeil consacrée par le roi de Portugal, en la payant la moitié moins cher que sa majesté. Il a chez lui quatre mille marcs d'argent, d'or et de vermeil. Guendone, miroirs, brasiers, chenets, grils, garnitures de feu, chandeliers, lustres, pendules, pelles, pincettes, paniers, cassolettes, caisses d'orangers, pots de fleurs, orgues, serpentins, carafes, marmites, réchauds, tout enfin chez lui, jusqu'à ses pièces les plus vulgaires de la batterie de cuisine, est en argent. Il ne donne pas un dîner sans faire quelque surprise à ses convives. Tantôt c'est un melon artificiel qui s'ouvre et laisse échapper naître petite fête d'eau d'amenées des fleurs; tantôt c'est une charmante statue qui, obéissant à un ressort caché, se met à mettre, va remplir chaque verre d'un nectar merveilleux. Dalesme est le plus aimable des amphitryons et le plus adroit des parricides.

Auteur de lui plus de vingt personnes ont mérité le bagne; je me dispenserai de vous raconter leur histoire; ils ont volé, vole, volé. En voici un que je vous recommande: celui-là devait nécessairement faire fortune. C'est Saint-Edme, le directeur de la foire Saint-Laurent, le même qui fit courir tout Paris en annonçant qu'il allait voler un âne; ce qui eut lieu au moyen d'une corde à laquelle on suspendit un Albon augmenté d'ailes en carton.

Saint-Edme, pour cela, le fut, s'était exposé du groupe au centre duquel pérorait le marquis.

—Bonjour, Saint Edme, lui cria Brichanteau; je suis bien aise de vous pouvoir vous demander si la compagnie des Indes est plus difficile à régir qu'une troupe de comédiens.

—Monsieur le marquis veut rire, répondit Saint-Edme, dont les joues se couvrirent de rougeur.

—Pas du tout, vous seul pouvez me tirer d'embarras à ce sujet, car vous êtes un des plus forts actionnaires de la compagnie, et vous avez été un de plus habiles directeurs de Paris.

—Monsieur le marquis.....

—Allons, pas de fausse modestie; vous avez donc oublié les faneurs vers:

Aristodème Paris admit,
Corneille, Racine, Molière.
Lulli dans son monde opéra
Trouva le grand art de lui plaire.
Ces grands hommes du temps passé,
Par un Auguste effacé.

L'âne, c'était vous.....qui l'avez mis en scène. Jamais on ne vit un tel succès. Il était gris, et vous fit le plus grand honneur. Je veux parler de l'animal, mon cher monsieur de Saint-Edme."

L'infortuné n'avait pas attendu la fin du coup'et; il s'était sauvé en voyant le marquis de si bonheur. La gaîté de Brichanteau était fort réduite de tous ceux qui le connaissaient, il plus forte raison de gaîté imprimée, du public elle l'être de ces gens nouvellement enrichis qui malgré leurs efforts ne pouvaient manquer de sentir de temps en temps le ridicule et la fausseté de leur position. Le marquis était si terrouvaille la rue Quincampoix qu'il revenait régulièrement y passer deux ou trois heures par jour dans le but de prendre le pouls de l'opinion du monde; ce qui lui réussissait parfaitement. L'impitoyable railleur cherchait quelqu'un à immoler à son verve, lorsque tout à coup des cris se firent entendre; les archers spécialement chargés de la police de la rue Quincampoix, passaient conduisant dans leurs rangs un homme de mauvaise mine soigneusement garotté. Un vieillard en cheveux blancs suivait l'escouade en accablant le prisonnier de imprécations. Les trois amis s'approchèrent à aller prendre des informations lorsqu'un incident d'un autre genre vint fournir un nouvel aliment à leur curiosité.

(*La suite à demain.*)

Par autorité.

(No. 118)
ACTE

Accordant à L. E. Pratt et associés, le droit d'un ferry d'un bord à l'autre de la paroisse de Claiborne.

Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale*, que L. E. Pratt et ses associés de la paroisse de Claiborne, leurs héritiers ou ayant cause, sont et demeurent par le présent autorisés à établir et tenir un ferry sur le Dorcheat à l'endroit communément appelé dorénavant de Drews.

Section 2ème. Il est de plus décrété &c; Que le dit L. E. Pratt et ses associés jouiront pendant le terme de dix ans du privilège exclusif de tenir le dit ferry dans l'intervalle d'un mille au haut et un au dessous, à partir du Lieu où ils auront établi le dit ferry.

Section 3ème. Il est de plus décrété &c; Que le dit L. E. Pratt et ses associés, seront obligés de tenir pirogues bons bateaux solides et commodes à l'effet de traverser ceux qui désireront passer d'un bord à l'autre et de payer une amende de vingt piastres pour chaque fois qu'ils négligeront de remplir ce devoir; la dite amende devant être recouvrée par devant toute Cour de juridiction compétente.

Section 4ème. Il est de plus décrété &c; Que toute personne qui viendrait à tenir un ferry dans l'intervalle d'un mille de l'endroit où le dit L. E. Pratt et ses associés auront établi leur ferry avec le privilège exclusif, d'un terme de dix ans, sera, pendant chaque jour qu'il tiendra le dit ferry en opération, passible d'une amende de cinq piastres au profit du dit L. E. Pratt et de ses associés, laquelle amende pourra être recouvrée par devant toute Cour de juridiction compétente; bien entendu, que rien dans cette section ne pourra être interprété de manière à priver aucun individu du droit d'avoir à son usage des embarcations seule et sotte l'effet de traverser soit bayou.

Section 5ème. Il est de plus décrété &c; Que le dit L. E. Pratt et ses associés seront dispensés de payer le droit de la traverse à la droite de pirogue que le juri de paroisse de la dite paroisse, pourra trouver convenable de leur accorder.

Section 6ème. Et il est de plus décrété &c; Que cet acte sera en vigueur, aussitôt après son adoption.

[Signé] WM. DEBUYS,
Orateur de la Chambre des Représentans.
[Signé] FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 6 Mars 1841.
[Signé] A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 119]
ACTE

Pour accorder à James Andrews senior, le privilège exclusif de tenir un bac sur la rivière Mermentau, pour un temps limité.

Sec. 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale*, que le droit est accordé à James Andrews senior, d'établir, tenir et maintenir un bac sur la rivière Mermentau, à partir de la date de la passation du présent acte.

Section 2ème. *Il est de plus décrété &c*; Que le dit James Andrews senior, ne pourra demander aucun droit pour traverser la dite rivière; mais pourra demander et percevoir des droits de passage, pendant le temps que le dit bac sera en opération, comme suit, savoir:

Chaque grand cheval ou mule et son cavalier, 25 cts.
Chaque cheval ou mule seul, 12½ cts.
Chaque chariot et son conducteur, 50 cts.
Chaque cheval ou mule attelé au chariot, 12½ cts.
Chaque bœuf attelé au chariot, 12½ cts.
Chaque bœuf ou vache, 12½ cts.
Chaque mouton ou cochon, 6¼ cts.
Chaque voiture à quatre roues et deux chevaux, 75 cts.
Chaque voiture à quatre roues et deux chevaux, 50 cts.
Chaque voiture à quatre roues et un cheval, 25 cts.
Chaque voiture à quatre roues et un cheval, 12½ cts.
Chaque voiture à quatre roues et un cheval, 12½ cts.
Chaque voiture à quatre roues et un cheval, 12½